
CONSULTATION CITOYENNE SUR L'EUROPE

FORMULAIRE DE RESTITUTION D'ACTIVITÉ

ORGANISATEUR DE L'ACTIVITÉ

NOM : STOCK

PRÉNOM : RICHARD

ADRESSE : 2, RUE ROBERT SCHUMAN, 57160 SCY-CHAZELLES

N° DE TÉLÉPHONE : 03.87.60.10.15

RAISON SOCIALE : CENTRE EUROPÉEN ROBERT SCHUMAN

INFORMATIONS PRATIQUES :

INTITULÉ DE L'ACTIVITÉ :

**INNOVATION EN EUROPE
LES POTENTIALITÉS & LES RISQUES DU NUMÉRIQUE**

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ :

1.- Le monde du travail va faire face à 10 changements majeurs :

- ★ 10 % des emplois sont vulnérables & 50 % susceptibles de transformation profonde ;
- ★ 30 % des actifs pourraient encore progresser en compétences pour disposer de meilleurs atouts ;

2.- La transformation numérique fait considérablement évoluer les besoins en compétences exigées sur le marché unique européen du travail :

- ★ De plus en plus d'activités connaissent une hybridation du contenu ;
- ★ Un socle de compétences numériques générales est indispensable à tous ;
- ★ Un ensemble de compétences nécessaires pour le marché du travail européen vient compléter le socle :
 - ★ transversales : multilinguistiques, numériques, cognitives (littératie, numératie)
 - ★ sociales : travail en équipes multiculturelles, résolution de problèmes
 - ★ situationnelles : interculturalité, capacité d'adaptation, d'apprendre à apprendre

3.- La protection des données personnelles : les nouvelles obligations européennes de la RGPD :

- ★ Prévenir les effets discriminatoires
- ★ Une protection des citoyens contre les abus du profilage

DATE ET HEURE : lundi 15 octobre 2018 à 18:30 heures

LIEU : Espace loisirs de Bousbach

NOMBRE DE PARTICIPANTS : environ 120 personnes

CATÉGORIES DE PUBLICS PRÉSENTS :

Élus nationaux et locaux, citoyens actifs dans différentes associations, chefs et cadres d'entreprises, professions libérales, salariés du secteur privé et fonctionnaires, jeunes, grand public

Quasi équilibre entre les participants masculins et féminins.

NOM DES INTERVENANTS OU DES GRANDS TÉMOINS S'ÉTANT EXPRIMÉS :

Intervenant :

Richard Stock, directeur général du Centre européen Robert Schuman

Animation de la consultation :

Karine Caunes, docteur en droit, directrice de formation à l'académie européenne du droit à Trèves (Allemagne)

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ :

THÈMES ÉVOQUÉS POUR LE LANCEMENT DU DÉBAT :

- ★ La transformation numérique
- ★ Les enjeux au niveau de l'entreprise
- ★ La dynamique de l'innovation a un impact sur les femmes & les hommes.
- ★ Quelles compétences pour l'emploi de demain ?
- ★ Identité numérique & protection des données personnelles

QUESTIONS / ATTENTES / PROBLÈMES SOULEVÉS ET PISTES DE PROPOSITION FORMULÉES :

1.- Les protections attendues de la part de l'Union européenne :

D'une manière générale, l'Union doit renforcer ses politiques de protection contre les excès du numérique.

La protection des données personnelles engagée avec le RGPD doit être poursuivie et complétée :

- ★ par une meilleure régulation du transfert des données personnelles hors de l'Union, après les récentes décisions de la Cour européenne de justice ;
- ★ par un ancrage constitutionnel (national) et/ou dans la Charte européenne des droits fondamentaux du droit à la protection des données personnelles ;
- ★ par une coopération renforcée entre les autorités nationales en charge de la protections des différents droits individuels vis-à-vis des organismes qui utilisent des données personnelles.

2.- Les interventions attendues de l'Union européenne :

L'Union européenne doit faciliter, dans le cadre des moyens financiers prévus (20 milliards d'euros) dans le cycle budgétaire 2021-2027 :

- ★ le développement d'un moteur de recherche européen performant ;
- ★ la création de fermes de serveurs de données en Europe sur la base de moyens de calcul également européens ;

- ★ une incitation au financement de l'innovation numérique par les épargnants et les investisseurs privés ;

Au-delà des 700 millions inscrits au cadre budgétaire 2021-2027, les participants ont souhaité un programme européen d'éducation au numérique ouvert aux enseignants et aux jeunes qui permette à tout un chacun à entrer ou à rester dans l'emploi dans l'économie de la connaissance.

3.- La création d'une Agence européenne du numérique :

En raison d'importantes discontinuités constatées dans les réseaux GSM et de fibres optiques (zones blanches) qui rendent difficiles les interconnexions, notamment des outils dits de l'internet des objets, plusieurs participants ont proposé la création d'une Agence européenne du numérique dont l'une des missions serait de soutenir le déploiement des différents réseaux et leur fédération afin de garantir la continuité des connexions et des transmissions. Ils ont également insisté sur les ruptures entre les territoires fortement urbanisés et les périphéries rurales encore fortement déconnectées.

D'autres participants ont proposé d'étendre les missions d'une éventuelle agence européenne du numérique à la protection des cyberattaques et à l'évaluation des risques d'attaques.

La France et l'Allemagne devraient jouer un rôle d'avant-garde dans la transformation numérique dans le cadre d'une coopération européenne ouverte aux autres pays membres.

4.- Autres attentes :

De nombreuses interventions ont réclamé un accompagnement « humain » des personnes en difficultés face aux procédures numériques ou à la dématérialisation des démarches privées (banques) ou administratives (services publics).

COMMENTAIRES SUR LE DÉROULÉ DE LA CONSULTATION (FAITS MARQUANTS OU PROPOS À RETENIR)

Fort participation dans la discussion.

Beaucoup de peurs et de craintes exprimées, indépendamment de l'âge des participants. Mais aussi des contributions positives sur une révolution à apprivoiser et sur une situation qui n'est pas irréversible vis-à-vis des USA.

Souhait de poursuivre régulièrement les consultations citoyennes sous forme de réunion ou en ligne ; quelques personnes ont même suggéré la tenue de référendums, alors que d'autres ont refusé toute démocratie directe sur des sujets complexes.

A la question « Y arriverons-nous mieux sans l'Europe ? » aucune voix favorable ne s'est exprimée ; la question inverse « Y arriverons-nous mieux ensemble ? » a été approuvée à l'unanimité des personnes présentes.